



# Assemblée générale

Documents officiels

## Commission du désarmement

**374<sup>e</sup>** séance

Vendredi 20 avril 2018, à 23 h 45

New York

*Président* : M<sup>me</sup> Bird ..... (Australie)

*La séance est ouverte à 11 h 45.*

### Point 6 de l'ordre du jour

#### Rapport de la Commission du désarmement à l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session

**La Présidente** (*parle en anglais*) : La Commission va maintenant adopter les rapports des organes subsidiaires au titre des points 4 et 5 de l'ordre du jour, ainsi que le projet de rapport de la Commission figurant dans les documents A/CN.10/2018/WG.I/CRP.4, A/CN.10/2018/WG.II/CRP.5 et A/CN.10/2018/L.1, qui ont été distribués. Par la suite, la Commission entendra les déclarations finales des délégations.

Pour commencer le processus d'examen et d'adoption des rapports des organes subsidiaires sur les points individuels de l'ordre du jour, je prierai d'abord les présidents de chaque Groupe de travail de présenter leurs rapports respectifs.

Je donne maintenant la parole à la Présidente du Groupe de travail I chargé d'examiner le point 4 de l'ordre du jour, intitulé « Recommandations pour la réalisation de l'objectif du désarmement nucléaire et de la non-prolifération des armes nucléaires », M<sup>me</sup> Diedre Nichole Mills, Représentante permanente adjointe de la Jamaïque, qui va présenter le rapport du Groupe de travail I, publié sous la cote A/CN.10/2018/WG.I/CRP.4.

**M<sup>me</sup> Mills** (Jamaïque), Présidente du Groupe de travail I (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de présenter

le rapport du Groupe de travail I, publié sous la cote A/CN.10/2028/WG.I/CRP.4.

Le Groupe de travail a tenu 10 réunions au cours de la session de 2018 de la Commission du désarmement des Nations Unies qui ont donné lieu à des échanges très fructueux et interactifs entre les délégations. Le Groupe a conclu ses délibérations hier avec l'adoption de son rapport publié dans le document que je viens de mentionner. En ma qualité de Présidente, sous ma propre responsabilité et sans préjudice de la position de toute délégation, j'ai publié un document daté du 12 avril, qui contient également une annexe d'une compilation des propositions écrites reçues des délégations concernant mon document. Cette compilation est sans préjudice du droit de tout État de présenter des propositions supplémentaires à l'avenir. Le Groupe de travail a convenu de poursuivre l'examen du document de la Présidente à la prochaine session de la Commission du désarmement. Des documents ont également été présentés au Groupe par le Mouvement des pays non alignés et la Ligue des États arabes.

Je tiens à remercier toutes les délégations pour leur engagement actif, positif et constructif, et j'espère que ce degré d'engagement prévaudra lors des futures sessions. Je souhaite également remercier le Secrétariat de son appui.

Je viens ainsi de présenter officiellement le rapport du Groupe de travail I sur le point 4 de l'ordre du jour.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-11750(F)



Document adapté

Merci de recycler



**La Présidente** (*parle en anglais*) : S'il n'y a pas de commentaires, je considérerai que la Commission décide d'adopter le rapport du Groupe de travail I sur le point 4 de l'ordre du jour, publié sous la cote A/CN.10/2018/WG.I/CRP.4.

*Il en est ainsi décidé.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie chaleureusement la Présidente et toutes les délégations qui ont participé aux travaux du Groupe de travail I pour leur travail fructueux.

La Commission va maintenant passer au rapport du Groupe de travail II sur le point 5 de l'ordre du jour, intitulé « Conformément aux recommandations figurant dans le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (A/68/189), élaboration de recommandations visant à promouvoir l'application des mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales aux fins de la prévention d'une course aux armements dans l'espace », publié dans le document A/CN.10/2018/WG.II/CRP.5.

Je donne maintenant la parole au Président du Groupe de travail II, l'Ambassadeur Jeroen Cooreman, Représentant permanent adjoint de la Belgique, qui va présenter le rapport du Groupe de travail II.

**M. Cooreman** (Belgique), Président du Groupe de travail II (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter ce matin à la Commission du désarmement de l'ONU le rapport du Groupe de travail II sur le point 5 de l'ordre du jour, intitulé « Conformément aux recommandations figurant dans le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (A/68/189), élaboration de recommandations visant à promouvoir l'application des mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales aux fins de la prévention d'une course aux armements dans l'espace ». Ce rapport, dont la Commission est saisie, est publié dans le document A/CN.10/2018/WG.II/CRP.5.

Le Groupe de travail II a tenu 10 séances entre le 3 et le 18 avril. Au cours de cette période, après un échange de vues général, le Groupe a axé ses débats sur les trois thèmes suivants : premièrement, l'application des mesures figurant dans le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux (voir A/68/189); deuxièmement, la relation entre la transparence et les mesures de confiance dans l'espace et la viabilité à long terme des activités spatiales; et, enfin, la compréhension

des mesures de transparence et de confiance et autres aspects relatifs au maintien de la paix et de la sécurité internationales dans l'espace.

Au cours des six premières réunions, le Groupe de travail a procédé à un échange de vues, tant oralement que par écrit, et a entendu des propositions et des observations. Sur la base de ces échanges, j'ai établi, sous ma seule responsabilité, un document à l'intention des États Membres, qui a d'abord été distribué le 13 avril, puis examiné lors de trois séances tenues les 16 et 18 avril. À la 10<sup>e</sup> séance, le 18 avril, les représentants sont convenus de poursuivre l'examen du document du Président à la prochaine session de la Commission du désarmement des Nations Unies. Un résumé des discussions, établi par le président, a été publié séparément.

Au cours de cette session, le Groupe de travail II a également eu la chance d'entendre un certain nombre d'orateurs ayant une expérience pertinente du point de l'ordre du jour à l'examen, notamment le Directeur du Bureau des affaires de désarmement et Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, le Président du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales et le Président du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, ainsi que le Président du groupe de travail de la Conférence du désarmement chargé de la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Je les remercie chaleureusement pour leurs contributions.

Pour conclure, j'ai le plaisir d'informer les membres que nous avons eu une session très fructueuse au cours de la première année de notre cycle triennal et que nous avons pris un bon départ. Cela dit, il ne me reste plus qu'à remercier toutes les délégations, non seulement pour leur présence à nos séances, mais aussi pour leurs commentaires constructifs, qui ont grandement facilité le travail du Groupe. Je voudrais également remercier le Secrétariat pour son précieux appui.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : S'il n'y a pas de commentaires, je considérerai que la Commission décide d'adopter le rapport du Groupe de travail II sur le point 5 de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans le document A/CN.10/2018/WG.II/CRP.5.

*Il en est ainsi décidé.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie chaleureusement le Président et toutes les délégations

qui ont participé au Groupe de travail II pour leur travail fructueux.

Les rapports des organes subsidiaires de la Commission ayant été adoptés, je tiens à remercier les Présidents des deux Groupes de travail pour leurs efforts inlassables et leur dévouement. La Commission leur est profondément reconnaissante pour l'efficacité avec laquelle ils ont dirigé les délibérations sur des questions d'une très grande complexité.

Nous allons maintenant débiter l'examen du projet de rapport de la Commission du désarmement, publié sous la cote A/CN.10/2018/L.1.

J'ai le plaisir de donner la parole à la Rapporteuse de la Commission, la très dévouée M<sup>me</sup> Mills de la Jamaïque, qui va présenter le projet de rapport de la Commission.

**M<sup>me</sup> Mills** (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Au nom du Bureau, j'ai l'honneur de présenter à la Commission du désarmement le projet de rapport de la Commission, publié sous la cote A/CN.10/2018/L.1. Il comprend quatre sections : « Introduction », « Organisation et travaux de la session de fond de 2018 », « Documentation » et « Conclusions et recommandations ».

Je voudrais maintenant aborder les mises à jour techniques du texte du projet de rapport et appeler l'attention des délégations sur les paragraphes 6, 14 et 15. Conformément aux mises à jour techniques, le paragraphe 6 doit se lire comme suit :

« Pendant la session de 2018, le Bureau de la Commission était constitué comme suit :

*Présidente* :

Gillian Bird (Australie)

*Vice-Présidents* :

Représentants de l'Algérie, du Bangladesh, de l'Égypte, du Népal, de la Tchéquie et de l'Ukraine.

*Rapporteuse* :

Diedre Mills (Jamaïque)

Le paragraphe 14 doit se lire comme suit :

« Au cours des travaux de la Commission, les documents ci-après, qui concernent des questions de fond, ont été présentés et examinés :

a) Document de travail présenté par le Mouvement des pays non alignés (A/CN.10/2018/WG.I/CRP.1);

b) Document de travail présenté par l'Australie (A/CN.10/2018/WG.II/CRP.1);

c) Document de travail présenté par la Fédération de Russie (A/CN.10/2018/WG.II/CRP.2);

d) Document de travail présenté par le Groupe des États arabes (A/CN.10/2018/WG.II/CRP.3);

e) Document de travail présenté par les États membres de la Ligue des États arabes (A/CN.10/2018/WG.I/CRP.2). »

Le paragraphe 15 doit se lire comme suit :

« À sa 373<sup>e</sup> séance, le 20 avril, la Commission du désarmement a adopté *ad referendum* son rapport et ceux de ses organes subsidiaires. Elle n'a formulé aucune recommandation et a décidé de présenter à l'Assemblée générale les textes des rapports, qui sont reproduits ci-après. »

Comme à l'accoutumée, le projet de rapport final est une description factuelle des travaux et des délibérations de la Commission pendant la session. La section de fond comprend les rapports des deux Groupes de travail que la Commission vient d'adopter et qui font partie du présent rapport.

Cette année, première année d'un nouveau cycle, la Commission a travaillé dans le cadre de l'ordre du jour adopté à la séance d'organisation, le 22 février 2018 (voir A/CN.10/PV.368). Compte tenu du mandat d'organe délibérant de la Commission, des propositions écrites et orales ont contribué aux objectifs des groupes.

J'ai eu le privilège d'observer les efforts inlassables déployés par les présidents des deux Groupes de travail et des délégations pour examiner les questions pertinentes inscrites à l'ordre du jour, ainsi que pour engager des discussions approfondies en vue de trouver un terrain d'entente. Je tiens à saisir cette occasion pour dire que j'ai été très honoré d'être la Rapporteuse de cette session et, en particulier, de travailler sous la direction avisée de notre présidente, l'Ambassadrice Gillian Bird.

Enfin, je voudrais remercier la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M<sup>me</sup> Izumi Nakamitsu, pour les conseils et l'appui que son bureau a fournis au Bureau et aux États Membres. Qu'il me soit permis également d'exprimer ma sincère reconnaissance à M<sup>me</sup> Catherine Pollard, Secrétaire générale adjointe chargée du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, pour l'excellence avec laquelle les réunions de la Commission ont été

organisées et tenues. Enfin et surtout, je tiens à remercier sincèrement tous les interprètes qui ont facilité notre travail et qui ont permis que nous puissions nous comprendre. Je voudrais également féliciter tous les membres du Secrétariat pour leurs efforts inlassables et leur aide précieuse.

Sur ces brèves remarques, je recommande à la Commission d'adopter le projet de rapport publié sous la cote A/CN.10/2018/L.1.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Nous allons maintenant examiner le projet de rapport de la Commission. Nous l'examinerons section par section.

S'il n'y a pas de commentaires sur la section I, « Introduction », je considérerai que la Commission souhaite l'adopter.

*Il en est ainsi décidé.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Nous allons maintenant passer à la section II, « Organisation et travaux de la session de fond de 2018 », paragraphes 2 à 12. Une délégation souhaite-t-elle faire un commentaire sur cette section?

**M. Khoshroo** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de vous remercier, Madame la Présidente, ainsi que les Présidents des Groupes de travail I et II, pour vos efforts, et le Secrétariat pour son appui fonctionnel, administratif et technique.

Je voudrais soumettre une proposition au titre du paragraphe 3, qui se rapporte traditionnellement à l'adoption du projet d'ordre du jour. En cette première année du nouveau cycle de la Commission du désarmement de l'ONU, nous proposons d'ajouter la phrase suivante après la première phrase :

« La Commission a également décidé que l'ordre du jour de sa session de fond de 2018 porterait sur la période 2018-2020 ».

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je signale que nous avons demandé au Secrétariat de vérifier cette formulation. Elle est en effet la même que celle utilisée lors de la première session du cycle triennal précédent.

S'il n'y a pas de commentaires, je considérerai que la Commission souhaite adopter la section II, paragraphes 2 à 12, telle que révisée oralement par la Rapporteuse et incluant la révision orale proposée par le représentant de la République islamique d'Iran.

*Il en est ainsi décidé.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Nous passons maintenant à la section III, intitulée « Documentation », paragraphes 13 et 14.

S'il n'y a pas de commentaires ou de questions, je considérerai que la Commission décide d'adopter la section III, paragraphes 13 et 14, telle que révisée oralement par la Rapporteuse.

*Il en est ainsi décidé.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : S'il n'y a pas d'observations concernant la section IV, intitulée « Conclusions et recommandations », paragraphes 15 à 18, je considérerai que la Commission décide d'adopter la section IV, paragraphes 15 à 18, telle que révisée oralement par la Rapporteuse.

*Il en est ainsi décidé.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Toutes les sections du projet ayant été adoptées, je considérerai que la Commission souhaite adopter le projet de rapport de la Commission dans son ensemble, publié sous la cote A/CN.10/2018/L.1.

*Il en est ainsi décidé.*

#### Déclarations finales

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Le rapport de la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies ayant été adopté, je voudrais faire part de quelques réflexions personnelles.

Ce fut un immense honneur pour moi que de présider la session de cette année de la Commission du désarmement, d'autant plus que l'Australie présidait pour la première fois la Commission. Nous avons été choisis pour assumer cette fonction malgré l'absence d'un ordre du jour, d'un bureau ou de présidents de groupes de travail. Nous étions habités par un fort sentiment d'optimisme et la détermination de renforcer le rôle de la Commission en tant qu'élément central du mécanisme des Nations Unies pour le désarmement. Grâce à la coopération de toutes les délégations, l'ordre du jour a été adopté, deux présidents de groupes de travail exceptionnels et un bureau ont été élus, et nous avons démontré le potentiel de la Commission en faisant prendre un bon départ à ce nouveau cycle.

Les sujets que nous avons abordés n'étaient pas faciles, et les progrès étaient loin d'être garantis lorsque nous avons entamé nos travaux. Mais les échanges auxquels nous avons procédé au cours de cette session constituent désormais la marque de fabrique de la

Commission du désarmement des Nations Unies - parfois improvisés et assortis de nombreuses métaphores, mais toujours pertinents et dans le but de faire prendre conscience du mandat important qui nous a été confié et de le faire progresser.

Pour ajouter à mes remarques précédentes, je pense que les membres conviendront tous que cette première session du nouveau cycle ne pouvait être mieux dirigée que par nos deux infatigables présidents de groupes de travail – l’Ambassadrice Mills, de la Jamaïque, qui a également fait office de Rapporteuse, et l’Ambassadeur Cooreman, de la Belgique. Compte tenu de leur emploi du temps chargé, ce n’était pas un engagement facile à assumer et je les félicite une fois de plus pour l’excellente direction de leurs groupes de travail respectifs. Je voudrais également remercier tous les vice-présidents – Algérie, Bangladesh, Égypte, Jamaïque, Népal, République tchèque, Népal et Ukraine. Tous ont contribué au bon déroulement de cette session. Enfin, je voudrais remercier mon excellente délégation, à laquelle j’exprime ma gratitude pour le travail acharné qu’elle a accompli.

De même, nous avons été, une fois encore, extrêmement bien aidés par le Secrétariat, y compris par tous ceux qui travaillent en coulisse – le Département de l’Assemblée générale et de la gestion des conférences, le Bureau des affaires de désarmement de l’ONU, les préposés aux salles de conférence et les ingénieurs du son, ainsi que par nos interprètes, qui ont eu à traiter cette année de nombreux termes techniques spatiaux, notamment l’acronyme « CCND » dans le Groupe de travail sur le désarmement nucléaire. Comme je l’ai dit à la séance du Comité plénier la semaine dernière, j’ai le sentiment que des bases solides ont été jetées et que les délégations ont assumé leurs responsabilités collectives. Faisons fond sur cet acquis pour le reste du cycle et ayons pour objectifs des résultats consensuels pour les deux groupes de travail en 2020. Les progrès que nous avons réalisés cette année en ont fait une ambition tout à fait réalisable.

Plusieurs représentants se rendront à Genève dans le courant de la journée et pendant le week-end pour la session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d’examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020. Je leur souhaite bonne chance pour cette importante séance et leur demande de garder à l’esprit l’occasion unique qui s’offre à la Commission du désarmement de contribuer à cette conférence d’examen, ainsi qu’à

la quatrième session extraordinaire de l’Assemblée générale consacrée au désarmement. D’importantes discussions sur la viabilité à long terme de l’espace extra-atmosphérique auront également lieu à Vienne. Nous suivrons avec intérêt l’évolution de la situation dans ce pays, étant donné le travail que nous avons entamé cette année au sein de la Commission.

La Commission va maintenant entendre les déclarations finales.

**M. Sun Lei** (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise voudrait saisir cette occasion pour vous remercier, Madame la Présidente, ainsi que les deux présidents des groupes de travail. Grâce aux efforts communs de tous les représentants, la première session de ce nouveau cycle de la Commission du désarmement de l’ONU s’est achevée sans heurt et a abordé les points de son ordre du jour, jetant ainsi de solides bases pour la session de l’année prochaine.

Notre réunion de cette année s’est tenue dans le contexte d’une situation internationale très complexe en matière de sécurité. À l’heure actuelle, le désarmement et la non-prolifération nucléaires au niveau international n’incitent guère à l’optimisme. L’utilisation pacifique de l’espace se heurte également à de nouveaux défis. Au cours de cette session, toutes les parties ont procédé à un échange de vues large, approfondi et franc sur ces questions. Bien que nous n’ayons pu parvenir à un document consensuel, ce type de discussion et d’échange est en soi constructif, car il reflète l’importance que les parties attachent aux questions ainsi que la confiance générale pour maintenir le statut et le rôle de la Commission du désarmement.

La délégation chinoise a participé activement aux travaux de cette session et a tenu de nombreuses discussions et consultations avec tous ses collègues. Nous remercions les deux présidents des groupes de travail des efforts qu’ils ont déployés pour établir leurs rapports respectifs (A/CN.10/2018/WG.I/CRP.4 et A/CN.10/2018/WG.II/CRP.5). Dans le même temps, nous pensons qu’il convient d’inscrire dans le rapport de procédure (A/CN/10/2018/L.1) une formulation indiquant que les deux documents doivent encore faire l’objet d’un débat. La présente session a également mis en lumière le fait qu’il existe encore des divergences de position sur des questions majeures. J’aimerais saisir cette occasion pour réitérer quelques-unes de positions majeures de la Chine.

En ce qui concerne le désarmement et la non-prolifération nucléaires, la Chine plaide avec constance en faveur de l'interdiction et la destruction des armes nucléaires, ainsi que de la non-prolifération nucléaire. De même, nous pensons que l'engagement inconditionnel de ne pas utiliser ou menacer d'utiliser des armes nucléaires contre des pays non dotés d'armes nucléaires et des zones exemptes d'armes nucléaires est une question capitale qui doit recevoir une priorité absolue.

En ce qui concerne l'espace, l'utilisation pacifique de l'espace est dans l'intérêt commun de l'humanité. L'engagement pris par tous les pays de ne pas déployer d'armes dans l'espace et de prévenir la militarisation et une course aux armements dans l'espace, est la mesure la plus importante en matière de transparence et de confiance pour prévenir une course aux armements dans l'espace. La Chine continuera de participer aux discussions visant à faire progresser les mesures de transparence et de confiance en vue de prévenir une course aux armements dans l'espace.

Le monde connaît aujourd'hui des changements majeurs et fait face à de lourds défis. Afin de relever les défis de la sécurité mondiale, tous les pays doivent coopérer pour mobiliser la communauté internationale en vue d'assurer la sécurité internationale, la maîtrise des armements et le désarmement. Aucun pays ne peut relever seul ces défis, de même qu'aucun pays ne peut prospérer de façon isolée. La nécessité d'une coopération internationale, en particulier entre les grandes puissances, n'a jamais été aussi forte. La Chine souhaite travailler avec toutes les parties pour continuer à maintenir l'autorité des mécanismes multilatéraux de désarmement existants, notamment de la Commission du désarmement, promouvoir le rôle moteur de l'ONU et parvenir à des résultats efficaces dans ses examens de suivi.

Enfin, je tiens à remercier à nouveau sincèrement les présidents des groupes de travail et toutes les délégations. Le Secrétariat, y compris les interprètes et les techniciens, a fait beaucoup pour assurer le bon déroulement de nos réunions, et nous l'en remercions. Nous voudrions également remercier le Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies pour ses efforts. Je souhaite plein succès à nos collègues qui participeront à la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

**M. Luque Márquez** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Madame la Présidente, ainsi que les deux présidents des groupes de travail pour l'excellent travail accompli tout au long de la présente session. Nous avons pris un bon départ. Nous disposons désormais de deux documents (A/CN.10/2018/WG.II/CRP.4 et A/CN.10/2018/WGII/CRP.5), qui renferment nombre d'idées et de propositions. Quel que soit le niveau d'accord auquel nous sommes parvenus, nous serons en mesure de poursuivre nos discussions l'année prochaine, car nous devons encore débattre de certains points. Le principal atout de la Commission du désarmement de l'ONU, des groupes de travail et, naturellement, d'autres instances de désarmement, c'est le fait que les représentants soient en mesure de parler clairement et en toute transparence de leurs intérêts nationaux, de leurs idées et propositions et, surtout, lorsque nous avons des différends, que nous restions néanmoins fidèles à notre objectif commun de désarmement.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier à nouveau tout particulièrement tous les collègues avec lesquels j'ai eu l'honneur et le plaisir de travailler au sein de la Commission du désarmement, de la Première Commission et d'autres instances au cours des cinq dernières années. Ce fut le sommet de ma vie professionnelle et personnelle. Le désarmement, et la nécessité du désarmement lui-même, est une vocation que nous partageons tous, je pense. Nous ne pouvons et ne devons pas oublier l'importance qu'il revêt pour l'ONU.

Philip Noel-Baker, dans le discours qu'il prononça lors de la remise du prix Nobel de la paix en 1959, déclara ce qui suit :

(*l'orateur poursuit en anglais*)

« Le désarmement n'est pas une politique en soi; il fait partie de la politique générale de l'ONU. Mais c'est un élément essentiel de cette politique; sans elle, les institutions de l'ONU ne pourraient jamais fonctionner comme elles le doivent. »

(*l'orateur reprend en espagnol*)

Je pense que cette vérité a été oubliée dans une certaine mesure au sein de notre Organisation, mais nous, membres de la communauté du désarmement – et je crois que nous pouvons fièrement nous décrire comme tels – devons rappeler au monde l'importance du

désarmement qui, comme le dit le Secrétaire général, ne sauve pas seulement des vies, mais aussi l'humanité.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Comme il n'y a pas d'autres déclarations, je voudrais à nouveau remercier toutes les délégations pour leurs contributions constructives à la session de fond de 2018 de la Commission du désarmement des Nations Unies.

#### **Point 7 de l'ordre du jour**

##### **Questions diverses**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Aucune délégation ne souhaitant prendre la parole au titre de ce dernier point de l'ordre du jour de la session de

fond de 2018 de la Commission du désarmement de l'ONU, je voudrais souhaiter aux représentants un bon voyage, en particulier à ceux qui quittent New York pour la prochaine session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. À ceux qui restent, je souhaite une très bonne journée.

##### **Clôture de la session**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je déclare close la session de fond de 2018 de la Commission du désarmement.

*La séance est levée à 12 h 15.*